



Litige avec orange et eurocash

Par **Abby38**, le **22/07/2011** à **10:47**

Bonjour,

Suite à un litige avec Orange qui a fait appel à Recocash qui me réclamait de l'argent que je ne devais pas, je souhaiterais savoir si je peux demander des dommages intérêts.

Après être plusieurs allée chez Orange directement, il leur ait soudaint apparu que j'avais raison et qu'effectivement mon compte était à zéro.

Ceci dit, j'ai été menacée par courrier Recocash, harcelée au téléphone voire insultée car j'étais en tort que je devais de l'argent et que la seule chose à faire était de me taire et de payer (et je reste polie, bien évidemment !).

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande.

Cordialement.

Par **pat76**, le **22/07/2011** à **16:43**

Bonjour

Vous avez un document écrit de ORANGE précisant que vous n'avez aucune dette envers cette société?

Vous pourriez alors en envoyer une copie à Recocash et précisez que vous envisagez d'inviter RECOCASH devant un tribunal pour harcèlement moral, et réclamation abusive.

Par **Abby38**, le **22/07/2011** à **16:47**

A ce jour, nous n'avons aucun courrier de Orange puisque nous y sommes allés mercredi 20 juillet et qu'on nous a répondu qu'il fallait de 48 heures à 5 jours pour avoir ce fameux courrier. Nous sommes donc dans l'attente.